



**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association
« Amis pour la non-violence »
du 8 octobre 2020, à la salle paroissiale de la Maladière à Neuchâtel**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019
2. Rapport du Comité sur l'activité de l'association pendant la période écoulée
3. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes
4. Fixation des cotisations
5. Adoption du budget
6. Approbation des rapports et comptes
7. Election des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes
8. Propositions individuelles
9. Divers

Présent-e-s :

Mmes et MM. Carrard Joana, Chabloz Jacqueline, Clément Bärbel, Cuany Michel, Dia Eddine Fadila, Dubois Doris, Grevoz Sicurani Fabien, Héritier Violaine, Mura Antoinette, Perrenoud Claudia, Petruzzi Catherine, Raetz Catherine, Tschumper Dominique

Excusé-e-s :

Mmes et MM. Bichsel Flückiger Suzanne, Guillod Joëlle, Krebs Manuela, Guerne Jobin Danielle, Guerne Jobin Francis, Kustermann Carol, Merinerod Elena, Stierli Fabienne, Wiesigel Wiebke, Würsch Claudine, Würsch François

Accueil

En qualité de présidente de l'association, Dominique Tschumper ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présent-e-s.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019 a été envoyé par courriel aux membres.

Le point 8 du procès-verbal est repris sur les sujets suivants :

Conférences dans les structures para-scolaire (8-12 ans)

Mme Joanna Carrard explique que les conférences n'ont pas été organisées car elles n'entraient pas dans le cadre et les besoins prioritaires de son service.

Message de la non-violence à travers les contes

Mme Claudia Perrenoud indique que cette activité n'a pas pu avoir lieu pour deux raisons, la première est que la conteuse qu'elle souhaitait associer à cette activité n'avait pas encore la formation requise, la seconde est due à la situation liée au COVID-19 qui a empêché toute animation de ce genre.

Formation de formateurs sur la non-violence

Une première formation par sessions a été officiellement mise en place en Corse. Elle a été dispensée par Mme Stéphane Descaves, formatrice engagée par AFC-UMANI. Il est prévu de continuer et toute personne intéressée par cette formation doit, pour le moment, suivre le cursus en Corse.

Facebook

Par manque d'événements, la page Facebook n'a pas été alimentée.

La présidente procède au vote sur l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019.

Le procès-verbal est approuvé par 12 voix moins 1 abstention.

2. Rapport du Comité sur l'activité de l'association pendant la période écoulée

Le rapport du comité, faisant état des activités réalisées en 2019, a été envoyé par courriel aux membres de l'association. La présidente indique que toutes les activités y figurant ont eu lieu.

L'association est passée de 50 à 83 membres au cours de l'année 2019, elle compte 81 membres en 2020.

Les projets prévus en 2020

En raison de la pandémie, seules deux conférences ont pu être données dans un établissement genevois car elles étaient prévues en janvier 2020. Puis toutes les conférences qui avaient été prévues entre avril et septembre ont été annulées. Les deux conférences organisées prévues le 5 mai 2020 en Gruyères (La Tour de Trême), seront reportées en 2021 dans la mesure du possible. La première conférence était prévue pour les élèves et la seconde était organisée sous la forme d'une conférence publique, le soir, avec invitation des médias.

Festi'neuch ayant été annulé, il n'a pas été possible de tenir le stand comme prévu, on verra si cette manifestation aura lieu en 2021 et on avisera.

La conférence avec le Rotary Club a elle aussi été annulée, leur programme est en stand-by pour 2021.

Lors du Dies Academicus 2019, organisé par l'Université de Neuchâtel, il n'a pas été possible d'entrer en contact avec les politiques, notamment avec Mme Monika Maire Hefti, Conseillère d'Etat en charge du département de l'éducation et de la famille. Néanmoins il reste une jolie vidéo à visualiser sur YouTube, où le travail de notre association est présenté.

3. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

Mme Violaine Héritier, 2^{ème} vérificatrice des comptes indique que les vérificatrices ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et annonce qu'ils concordent à la réalité

4. Fixation des cotisations

La présidente annonce qu'elle souhaite maintenir la cotisation à CHF 20.- avec la possibilité de verser davantage, l'assemblée approuve cette décision.

5. Adoption du budget

Le budget indique un solde positif de CHF 2'868.74 au 31 décembre 2020 (voir pièce jointe).

6. Approbation des rapports et comptes

Les vérificatrices de comptes sont remerciées et le budget est accepté par 12 voix moins 1 abstention.

7. Election des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Ce point a été traité lors de l'assemblée du 21 mars 2019, il est donc annulé par la présidente qui demande à l'assemblée de bien vouloir excuser son erreur.

8. Propositions individuelles

Formations

Afin de pouvoir verser la totalité des honoraires à Mme Stéphane Caves, qui s'élèvent à CHF 700.-, la présidente propose d'augmenter le montant des formations par module dispensées aux membres de l'association, passant de CHF 100.- à CHF 130.-. En effet, Mme Descaves a fait un geste en faveur de l'association en ne facturant que CHF 500. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres.

Mme Stéphane Descaves propose de faire la/les prochaine/s formation/s en octobre par vidéo-conférence, l'avis des membres est demandé et la plupart des membres sont partants pour faire un essai.

Conférences

Les prochaines conférences dans les établissements scolaires sont difficiles à agender en 2021, en raison de la situation liée au COVID-19, mais également parce que M. Jean-François Bernardi donnera la priorité aux conférences annulées dans le cadre d'AFC-UMANI et aux concerts annulés en 2020.

Propositions de projets publicitaires

Etant donné que les cotisations ne serviront pas à financer des conférences ou des formations, la présidente propose de récolter des fonds pour les verser à AFC-UMANI. Un appel à idées est lancé pour des réalisations publicitaires et des idées de lieux de ventes.

Les propositions de réalisations publicitaires suivantes de sont émises :

- Réalisation de masques avec le logo de l'association
- Création d'un jeu

Lieux de ventes suivants proposés :

- Stand devant les commerces

Un appel à idées est lancé pour promouvoir la non-violence et les propositions suivantes sont émises :

- contes filmés en streaming pour les tout-petits
- ateliers de contes dans les crèches (3-5 ans)
- ateliers de lectures avec des livres traitant du sujet
- sensibilisation des parents
- ateliers de jeux avec des jeux adaptés ou créés exprès

Un appel à idées est également lancé pour trouver un slogan court et percutant qui explique ce qu'est la non-violence. Le logo de l'association sera retravaillé et Mme Fadila Dia-Eddine propose de demander une offre à une amie graphiste.

9. Divers

Mme Jacqueline Chabloz propose de distribuer des flyers lors du concert d'I Muvrini à Bulle, la présidente répond qu'elle prendra contact avec l'organisateur.

M. Michel Cuany demande s'il existe une liste des membres. La vice-présidente se renseignera s'il est possible de divulguer les noms des autres membres.

Mme Bärbel Clément remercie la présidente et la vice-présidente pour leur travail.

La séance est levée à 20h35

Prise et rédaction du P.-V. par la secrétaire du comité, Mme Catherine Petruzzi

